



La nicotine surveillée dans le cas des contrôles antidopage.

Rubrique : actualités - Date : vendredi 30 septembre 2011

L'AMA, l'Agence Mondiale Antidopage, annonce que La nicotine sera ajoutée au Programme de surveillance en 2012.

Afin de déceler les tendances potentielles d'abus, la nicotine a été ajoutée au Programme de surveillance 2012 de l'AMA.

L'objectif de l'AMA n'est PAS de cibler les fumeurs, mais de surveiller les effets de la nicotine sur la performance lorsqu'elle est prise sous forme de produits du tabac comme le snus (tabac en poudre humide).

La nicotine constitue l'un des nombreux stimulants ajoutés au Programme de surveillance, en plus des narcotiques suivants : l'hydrocortisone et le tramadol. Les glucocorticostéroïdes hors compétition ont également été ajoutés au programme.

En vertu de l'article 4.5 du Code mondial antidopage, l'AMA doit établir un programme de surveillance portant sur des substances ne figurant pas sur la Liste des interdictions, mais qu'elle souhaite néanmoins surveiller pour pouvoir en déterminer la prévalence d'usage dans le sport.

source : AMA et Sport 24.fr